

- Egalité Professionnelle

La négociation pour un nouvel accord 2025/2027 sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes est en cours. Ce sujet est une priorité **majeure** pour la CFE-CGC Air France. Depuis des années, les propositions de notre organisation contribuent à améliorer les accords successifs.



- Nos revendications -

Égalité des opportunités professionnelles :

Travailler pour que le temps partiel ne soit plus un frein à l'évolution de carrière.

Correction des écarts salariaux :

Supprimer le plafond des 15 points maximum en cas d'écart constaté entre les salaires.

Soutien aux salariées victimes de violences :

Mettre en place un prêt d'honneur pour accompagner les salariées qui quittent le domicile conjugal.

Valorisation des heures « Bébé » :

Maintenir les majorations horaires associées.

Revalorisation de l'Aide à la Garde d'Enfant (AGE) :

Augmenter le montant de cette aide pour mieux soutenir les familles

Frais de garde pour le personnel en mission sur OD :

Prendre en charge les frais de garde supplémentaires pour les enfants jusqu'à 12 ans

La vraie richesse d'Air France, ce sont ses personnels

Vous êtes de plus en plus nombreux à nous rejoindre,

Ensemble, défendons notre avenir

